

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

### DÉCEMBRE 2025



#### **DATES IMPORTANTES**

Fermeture de l'école : du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 (inclusivement)

Journée pédagogique : Lundi 5 janvier 2026 (congé pour les élèves)

Journée pédagogique : Lundi 26 janvier 2026 (congé pour les élèves)

#### **QUELQUES RAPPELS**

Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 18 h.

Les heures de classe sont de 8 h 10 à 11 h 35 et de 13 h 05 à 15 h 30.

Le secrétariat est fermé de 12 h à 13 h. Si vous venez chercher ou ramener votre enfant durant ces heures, merci de vous diriger vers la porte du service de garde (#7), tout près de la rue Denault.

#### **VISITE DU PÈRE NOËL ET DE SON LUTIN**

Vendredi le 28 novembre nous avons reçu la visite du père Noël et de son lutin pour remettre le calendrier de l'Avent dans toutes les classes de l'école. La joie et l'énergie étaient bien présents. Merci aux organisateurs pour ce beau moment.



## **CALENDRIER DE L'AVENT À SAINTE-MARIE**

Le plus beau moment de l'année est à nos portes. Encore cette année le comité de Noël a décidé d'utiliser le principe du calendrier de l'Avent. Les élèves vivront une petite activité surprise tous les jours jusqu'au vacances de Noël. Voici quelques dates importantes où nous demandons la collaboration des parents :

- 5 décembre : Je peux porter un accessoire de Noël
- 12 décembre : Je peux porter un chandail de Noël
- 16 décembre : Je peux porter un chapeau de Noël
- 17 décembre : Je peux porter du blanc, du vert et du rouge
- 18 décembre : Je m'habille chic
- 19 décembre : Journée pyjama

## **BAL MASQUÉ D'HIVER, 3 DÉCEMBRE**

Nous avons atteint notre objectif du SCP (soutien aux comportements positifs). Il est temps de célébrer ensemble!



Nous invitons les élèves à participer à notre bal masqué d'hiver, le 3 décembre en après-midi.

Les élèves sont attendus avec leur plus beau masque et leur plus grand sourire pour danser, s'amuser et célébrer ensemble.

Pour cette activité, le code vestimentaire du bal est : monochrome couleur d'hiver. Les enfants s'habillent en une seule couleur de leur choix : bleu, blanc, vert, rouge, etc).

Les élèves sont invités à porter un accessoire de Noël.

## **NOUVEAU MODULE DE JEU**

La troisième phase pour l'aménagement de la cour est presque terminée avec l'installation d'un nouveau parcours psychomoteur. Voici un aperçu :



## **GUIGNOLÉE**

Nous désirons vous remercier sincèrement pour vos dons. Les besoins sont nombreux et votre générosité est appréciée! Voici le résultat de notre collecte de denrées. Merci!



## **HORAIRE – PÉRIODE DES FÊTES**

Veuillez prendre note que l'école et le service de garde seront fermés pour la période des fêtes du 22 décembre au 4 janvier inclusivement. Le lundi 5 janvier 2026 est une journée pédagogique (congé pour les élèves). Le service de garde sera ouvert, vous devez inscrire votre enfant pour bénéficier du service de garde. Il est très important que votre enfant rapporte à la maison tous ses vêtements d'hiver et effets personnels (clé, lunettes, orthèses, etc.), ainsi que sa boîte à lunch et son sac à collations (ne pas oublier de les rapporter en janvier!). En cas d'oubli, il vous sera impossible de revenir à l'école puisque tout le personnel sera absent.

## **SERVICE DE GARDE : JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 5 JANVIER 2026**

Vous avez jusqu'au 14 décembre 2025 à minuit pour répondre au courriel afin de réserver la place de votre enfant pour la journée pédagogique du 5 janvier 2026. Pour que votre enfant puisse bénéficier du service de garde lors des journées pédagogiques, vous devez obligatoirement réserver sa place à l'aide du courriel que vous recevrez du service de garde.

## **ÉPREUVES MINISTÉRIELLES**

**Les élèves de 4<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année** auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir les dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Les dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire.

**Les seuls motifs pouvant justifier une absence** à une épreuve ministérielle obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent et la convocation d'un tribunal.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que les épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

## Horaire de la session d'examens de juin 2026

- 4<sup>e</sup> année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 3 et 4 juin 2026
- 4<sup>e</sup> année : français écriture, les épreuves se tiendront les 8, 9 et 10 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : français écriture, les épreuves se tiendront les 3 et 4 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 9, 10 et 11 juin 2026



*L'équipe-école vous souhaite un beau temps des Fêtes! Profitez de ce temps d'arrêt pour créer des moments agréables auprès de votre famille.*